

Saint-Mandé, le 10 mai 2006

Monsieur le Président,

Alors que le débat public sur l'extension à l'Est du Tramway T3 arrive à son terme et que vous remettrez prochainement vos conclusions à la Ville de Paris, je souhaite vous faire part de précisions importantes concernant la position de la Ville de Saint-Mandé.

Le compte-rendu de la réunion de proximité organisée à Montreuil, le 11 avril dernier, à laquelle ont participé des représentants de la municipalité saint-mandéenne, laissent entendre, à tort, que notre commune est favorable à l'extension à l'Est du Tramway T3. M. Denis Baupin, Adjoint au Maire de Paris en charge des Transports et de la Circulation, l'affirme, notamment, à la page 36 dudit document. Cette interprétation est erronée puisque **la Ville de Saint-Mandé s'est prononcée contre ce projet le 22 mars dernier, lors de l'adoption d'un vœu municipal dont je vous ai fait parvenir la copie.**

Nous ne sommes pas, par principe, opposés au mode de transport qu'est le tramway. Au contraire, nous le soutenons lorsque son tracé est justifié, à l'image du T1 qui doit relier Noisy le Sec à Fontenay-sous-Bois. Pour sa part, et de toute évidence, le choix du Boulevard des Maréchaux pour le passage du Tramway T3 ne me semble pas constituer une réponse pertinente aux besoins de déplacement des franciliens.

Aujourd'hui, l'agglomération parisienne manque cruellement de liaisons de banlieue à banlieue. La Ville de Paris, forte de ce constat, assure que le passage sur le Boulevard des Maréchaux du Tramway T3 permettra de palier, au moins partiellement, cette carence. Je doute qu'il en soit ainsi puisque les banlieusards devront, pour rejoindre la banlieue, passer par Paris.

Des alternatives pour la mise en place d'une vraie politique de transports en commun de banlieue à banlieue existent pourtant. Elles sont inscrites dans deux documents :

- Le contrat de plan Etat/Région 2000-2006, qui prévoit la réalisation de projets décidés de manière consensuelle avec l'ensemble des acteurs concernés :  
Pour l'Est parisien, les projets sont les suivants :
  - Le prolongement du T1 jusqu'à Val de Fontenay ;
  - Le prolongement du TVM jusqu'à Champigny-Boullereaux ;
  - Le prolongement de la ligne 8 jusqu'à Créteil-Sud ;
  
- La contribution de l'Association des Collectivités territoriales de l'Est parisien (Actep) à la révision du Sdrif, qui contient, notamment, les propositions suivantes :
  - Le prolongement de la ligne de métro 1 jusqu'à Fontenay-sous-Bois ;
  - La mise en place d'une liaison Orly-Roissy et d'un système de navettes Marne-la-Vallée / Fontenay-sous-Bois afin de désengorger le RER A ;

- La création de nouvelles interconnexions : RER E (prolongé) – RER A à Champigny-sur-Marne et TVM – T1 à Fontenay-sous-Bois ;
- L'étude de transport en commun en site propre entre Marne la Vallée et Bonneuil ;
- Le projet de métro en rocade « Orbitale », présenté par la RATP, reliant véritablement les communes de la première couronne d'Ile de France, en zone dense.

En outre, la construction du Tramway T3 sur le Boulevard des Maréchaux est en parfaite contradiction avec les objectifs énoncés par les responsables régionaux, dans le cadre de l'élaboration de la révision du schéma directeur de la Région Ile de France (Sdrif). Ceux-ci ont, en effet, clairement indiqué que les projets de transports en commun devraient être prioritairement concentrés autour des futures zones d'habitat et d'activités économiques. Mme Mireille Ferri, Vice-Présidente de la Région Ile de France en charge de ce dossier, l'a réaffirmé le 5 mai dernier, lors d'une rencontre avec les élus de l'Actep. Pourquoi dans ce cas, attendre et construire un tramway circulaire autour de Paris dans des zones urbanistiquement achevées ?

Par ailleurs, je crains que les nuisances que la mise en circulation du Tramway T3 risque d'entraîner ne soient insupportables pour les riverains concernés. En effet, la situation géographique de ma commune l'exposera tout particulièrement à subir d'éventuelles conséquences collatérales telles que les embouteillages - et son corollaire la pollution - ou les problèmes de stationnement.

Si toutefois, malgré les réticences et les réserves exprimées, la Ville de Paris décidait de maintenir ce projet d'extension à l'Est, il est bien évident que **nous souhaitons que la possibilité de création d'une station à la Porte de Saint-Mandé puisse être étudiée. C'est tout le sens des interventions qu'ont faites mes adjoints lors des réunions de concertation qui se sont tenues à ce sujet.**

Afin qu'aucun malentendu ne puisse subsister, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir inclure ces remarques, ainsi que les propositions alternatives énoncées par la Ville de Saint-Mandé, dans le rapport que vous remettrez prochainement à la Ville de Paris.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Patrick BEAUDOUIN**  
*Député-Maire de Saint-Mandé*

**M. Hubert BLANC**  
*Président de la Commission particulière  
Du débat public sur l'extension du Tramway  
32, rue Cambrai  
75019 Paris*